



VOLUME XVI.—No. 18.

OTTAWA, ONT., FEVRIER 1913.

Abonnement, \$1.00 par an

Au secours de la terre !

Économie rurale.

On se plaint du coût excessif de la vie. Il y a de quoi. Les denrées alimentaires sont d'un prix exorbitant. C'est à se demander comment s'y prend l'ouvrier pour établir son modeste budget. Il est vrai que la main-d'œuvre ne se donne pas non plus. Reste à savoir si cette tension économique toujours plus ardente d'année en année n'est pas le signe avant-coureur d'une crise terrible.

Pour guérir un mal, il faut en faire disparaître la cause. Le malaise dont commence à souffrir le pays, et qui se manifeste par une augmentation excessive du coût de la vie, a pour cause principale et primordiale la désertion des campagnes. Consulter les chiffres du dernier recensement, c'est constater que la population rurale, durant les dix dernières années, a augmenté de 7 pour cent seulement, tandis que la population urbaine a augmenté de 62 pour cent. Il y a même des provinces, telles la Nouvelle-Ecosse et l'Ontario, où, en dépit d'une augmentation notable de la population urbaine, la population rurale a diminué sensiblement.

Les lois économiques, comme d'ailleurs les lois morales, sociales et naturelles, se vengent de l'orgueil qui les méprise. Vouloir établir, sur d'autre base que sur une florissante exploitation du sol, la prospérité matérielle, voire même sociale et morale d'un pays, c'est se heurter à l'impossible.

Que l'agriculture manque de bras, il n'y a pas matière à surprise. La vie facile et brillante des villes, vue à travers le prisme trompeur de l'éloignement, de l'amour du confort et de la soif des plaisirs, fascine les jeunes gens dont les parents eux-mêmes, par un singulier travers de l'esprit humain, s'appliquent à ne voir que le beau côté de la vie urbaine et que le mauvais de la vie rurale.

Il y aura toujours exode de la population de la campagne à la ville. Mais, il faut aviser aux moyens d'empêcher cette immigration d'atteindre des proportions alarmantes.

Pour river la population rurale à la terre natale, il faut rendre la culture du sol payante par l'amélioration des vieilles méthodes, et faire la vie plus agréable aux gens de la campagne.

L'établissement de nombreuses fermes-modèles, où l'agriculteur puisse s'initier lentement à la pratique raisonnée de son art, soit par des conférences, soit par des expériences, d'une part; la création dans

tous les centres ruraux de sociétés coopératives propres à faciliter la conversion en espèces des produits de la terre, d'autre part, tels sont les moyens susceptibles d'endiguer le flot se déversant vers les villes. Quand le cultivateur canadien saura faire de la culture intensive; quand, par la coopération, il pourra établir à proximité de son bien, des industries rémunératrices; quand l'amélioration des moyens de transport lui donnera un accès facile aux marchés des villes, il aimera son métier de laboureur et le fera aimer de ses enfants. Par contre, si les gouvernements ou la classe dirigeante laissent l'agriculture languir dans les vieux procédés, l'habitant trouvera la vie de plus en plus pénible et laissera ses fils prendre le chemin de la ville. Le coût de la vie augmentera toujours.

Les sociétés coopératives seront à l'agriculture, ce que les caisses populaires sont à l'épargne. L'industrie laitière est florissante aujourd'hui, grâce aux syndicats coopératifs qui en font l'exploitation. Pourquoi n'en serait-il pas ainsi de l'industrie des conserves de toutes sortes ?

Pourquoi ne pas suivre l'exemple des pays européens, où la coopération a accompli des prodiges ? En France et en Belgique notamment, la formation de syndicats ruraux a produit des résultats magnifiques. Non seulement elle a permis aux petits producteurs de soutenir la concurrence étrangère, mais encore elle les a mis en mesure d'assurer la stabilité économique du pays. Pour avoir donné plus d'attention à l'industrie et au commerce qu'à l'agriculture, l'Angleterre et l'Allemagne ont maille à partir avec le paupérisme. La paix armée est chose irrévocable puisque le pacifisme est une utopie. Dans cette guerre, qui se fait à coups de millions, le dernier mot restera au pays qui, par la culture du blé et l'élevage du bétail, aura conquis un immense avantage sur ses concurrents. Quand on n'a pas de quoi à se mettre sous la dent, les engins de guerre ne servent plus à grand'chose.

La coopération est un puissant facteur de développement agricole et industriel. Elle repose sur un vieil axiome: l'union fait la force. Son éloge n'est plus à faire, après les tours de force qu'elle a accomplis dans le domaine de l'assurance-vie, de la mutualité, de l'épargne, de l'exploitation des ressources industrielles et commerciales. Il faut, à présent, l'amalgamer à l'agriculture. Par tempérament, le cultivateur est un peu routinier; par prudence, il craint de risquer son avoir dans un essai. L'esprit d'association développera en lui l'initiative.

L'équilibre économique d'un pays dépend d'un actif développement agricole. C'est là le pivot de la prospérité industrielle, la pierre angulaire de l'édifice sociale, la sauvegarde du sens religieux et moral du peuple.

Le Canada doit être un pays agricole par excellence, s'il veut que le vingtième siècle, selon la prédiction de l'un de ses plus illustres fils, soit "le sien".

CHARLES LECLERC.

AU JOUR LE JOUR

CONSEIL NOTRE-DAME D'OTTAWA

L'assemblée annuelle du Conseil local Notre-Dame d'Ottawa No 1 a eu lieu le 22 janvier, au Monument National d'Ottawa. En présence d'un auditoire de trois cents personnes, les officiers ont fait leur rapport de l'année courante. Parmi les personnes présentes, on remarquait M. J. A. Pinard, ancien membre de l'Exécutif, M. C. S. O. Boudreault, président de l'Association d'Education, M. J. M. Fleury, jadis greffier général de la Société, MM. Aurélien et Raoul Bélanger et plusieurs principaux citoyens d'Ottawa.

Voici la teneur des rapports soumis à l'assemblée.

Rapport du président, M. le Dr R. H. Parent.

Messieurs,

Il m'est doux et agréable de vous présenter mon rapport annuel de président du beau Conseil No 1 de l'Union St-Joseph du Canada.

Comme il vous sera donné de le constater par les rapports du receveur, du trésorier et des censeurs, nos finances sont dans le plus florissant état. Il y a lieu de s'en réjouir et d'en féliciter les officiers responsables d'une aussi bonne administration. Car, comme on juge d'un arbre par les fruits qu'il porte, il faut juger les mutualistes par les résultats qu'ils obtiennent.

Je dois des remerciements et des félicitations aux officiers en charge durant le terme qui vient d'expirer. Ils n'ont facilité la tâche de la direction du Conseil et m'ont été d'un grand secours, tant par leur compétence que par leur dévouement. En fait, à eux doit revenir tout le mérite. L'intérêt qu'ils ont pris à la bonne administration locale et à la prospérité générale de la Société, doit leur être un juste sujet de satisfaction et leur donne droit à la reconnaissance des apôtres de la mutualité catholique et nationale.

Aux membres qui ont aidé le conseil dans son rôle souvent plus difficile qu'éclatant, je dis un merci plein de gratitude et de sincérité

L'Union St-Joseph du Canada a passé par ce que nous pourrions appeler l'année terrible de l'augmentation des taux. Et le Conseil No 1 a donné l'exemple à tous les autres, en conservant ses membres.

Dans la faible mesure de mes capacités, j'ai essayé de me rendre digne de la confiance mise en moi. La tâche m'a été relativement facile, grâce aux sages conseillers qui siègèrent à mes côtés. Entouré de la sorte, j'ai cru que le mieux à faire c'était, comme le roi d'Angleterre, de régner sans gouverner.

Merci, messieurs, de votre obligeante attention, et daignez croire aux sentiments de profonde sympathie de votre humble serviteur,

R. H. PARENT.

Rapport du Receveur, M. Eug. Labelle.

Monsieur Eugène Labelle a présenté son septième rapport en sa qualité de secrétaire receveur du Conseil No. 1. Il a constaté que l'effectif du Conseil, de 1449 membres lors de sa nomination au poste de receveur, en 1905, est aujourd'hui de 1876, soit une augmentation de 427. Sur ce nombre, M. Labelle a fait admettre lui-même 307 membres. Les recettes, qui se chiffraient à \$20,347 par année, atteignent maintenant le chiffre de \$31,973.88. Le dévoué secrétaire receveur a expliqué sa manière d'agir pour empêcher les suspensions et les radiations: il y arrive à force de travail et de diligence, mais les résultats sont des plus à sa louange. Jadis la moyenne des suspensions était de 111 par mois avec un effectif de 1449 membres; à présent elle n'est que de 22. Si le conseil réussit à terminer l'exercice financier avec un excédent de \$250, c'est qu'il sait veiller de près à l'administration. Ainsi, il paye un loyer mensuel de \$40, mais a des sous-locataires de qui il retire chaque mois \$55.00. C'est un bénéfice net de \$15. De plus, par l'organisation de séances dramatiques, le Conseil se crée une autre source de revenu.

Ce rapport du populaire receveur a été accueilli par force applaudissements.

Rapport du Trésorier, M. O. Paquette.

Les chiffres ont leur éloquence. M. Paquette l'a prouvé. Les recettes totales ont été de \$31,973.88 durant l'année. La commission de 6% a donné au Conseil \$1,918.43, ce qui avec les autres revenus a fait une somme totale de \$2,723.72. On a dépensé \$480 pour loyer, \$1,000 pour salaire du receveur, \$563.76 pour salaire des officiers, soit un total de \$2,473.09, laissant une balance, à la fin de l'année, de \$250.63.

Le nombre de membres, de 1867 le 31 décembre 1911, était de 1875 le 31 décembre 1912. Il y a eu 115 radiations mais 116 admissions.

On trouvera, ailleurs, le résultat des élections pour le terme 1913.

L'assemblée a discuté des questions d'intérêt général et s'est dispersée à 11 heures p. m.

* * * *

THETFORD MINES.

Dimanche, le 26 janvier, eurent lieu les élections et l'installation des officiers pour le terme 1913-14, du Conseil No 113 de Thetford Mines de l'Union St-Joseph du Canada.

Le Président, M. Eusèbe Larose, et ses collègues, ont tenu à faire les choses grandement; aussi, ils ont crânement réussi.

M. Ch. Mailly, président du Conseil de district de Québec, ne pouvant être présent, délégua le vice-président, M. J. L. A. Godbout, accédant à l'aimable invitation de tous les membres du Conseil de Thetford Mines.

L'Organisateur en chef, M. O. J. Rochon, ne put se soustraire à la pressante demande du Conseil, et, anxieux de voir les trois districts de l'Union réunis pour mieux célébrer la fête du Conseil de Thetford, chemin faisant, prit avec lui M. J. B. Friset, organisateur du District de Montréal.

Inutile de dire que la présence de ces trois visiteurs fut bienvenue par les deux cents membres qui composent le Conseil de Thetford.

Le digne et vénéré curé, M. Gaudreau, a fait au prône un chaleureux appel à tous ses paroissiens qui, bien que pour la plupart appartenant à d'autres sociétés, — et elles sont légion à Thetford Mines, — se sont fait un devoir de répondre au désir de leur curé, qui aime toutes les Sociétés nationales et catholiques, mais aussi, qui a un faible mani-

este pour la vieille mais toujours jeune Union St-Joseph du Canada.

Donc, après la Messe, à la salle ordinaire, plus de soixante-quinze personnes se réunirent et M. Larose, président du Conseil, ouvrit l'assemblée qu'il présida d'une façon remarquable.

Il présenta l'organisateur en chef M. le Docteur O. J. Rochon, qui ne fit que quelques remarques bien appropriées, se réservant pour la grande assemblée qui devait avoir lieu à l'issue des Vêpres.

Puis, le Vice-président du Conseil de district de Québec, M. J. A. L. Godbout, porta la parole et enthousiasma l'auditoire par sa parole chaude et vibrante en traitant de la mutualité; mais lui aussi se réservait pour la deuxième assemblée.

Ce fut alors au tour de l'organisateur J. B. Friset, qui, comme ses prédécesseurs, recueillit sa part d'applaudissements. Il fit un vibrant appel à tous les membres,

leur disant de venir en nombre avec leurs dames et leurs amis à l'assemblée qui devait avoir lieu à trois heures, ce qui ne manqua pas, car la salle ordinaire étant trop restreinte pour contenir la foule, il fallut se transporter dans la grande salle adjacente et encore fut-elle aussitôt envahie par la multitude d'hommes et de dames qui manifestèrent leur adhésion aux brillants discours par des applaudissements souvent répétés.

Une salve d'applaudissements prolongés marqua l'entrée de M. le Curé Gaudreau, qui prit place à droite de l'Organisateur en Chef, le Dr Rochon, qui présidait.

Parlèrent tour à tour MM. Rochon, Godbout, Friset, Larose, M. Hudon, président des Artisans, et M. Legendre, président de l'Alliance, puis le président du conseil, M. Larose, fit une splendide allocution, et M. le Curé exhorta ses ouailles à se joindre au bataillon de la mutualité en s'enrôlant dans les rangs de l'Union St-Joseph du Canada. "Je souscris de tout cœur, dit-il, à tout ce que les orateurs vous ont fait entendre."

L'assemblée fut présidée par le Dr Rochon, l'élection par J. B. Friset, et l'installation par M. Godbout.

Les dames, au nombre de 35, auront sous peu leur Conseil, ce qui est attendu avec impatience.

Plusieurs personnes présentes demandèrent leur admission et on se sépara en se promettant de répéter souvent cette petite fête.

BUCKINGHAM.

Lundi soir, le 27 janvier 1913, le Conseil local de Buckingham No 15 de l'Union St-Joseph du Canada, donnait son Euchre annuel, dans la Salle Larwill. Près de trois cents personnes ont répondu à l'invitation du conseil. On remarquait: le Rév. M. Chatelain, curé de la paroisse, M. l'abbé Lombard, M. l'abbé O'Neil, M. l'abbé Handin. Le président général de l'Union St-Joseph du Canada, M. Olivier Durocher, avait daigné se rendre à Buckingham expressément pour assister à cette soirée; il y fut accueilli par force applaudissements. Assistèrent aussi à la fête, des représentants des différentes sociétés-sœurs de Masson, Buckingham et des régions circonvoisines. De magnifiques prix furent décernés aux heureux gagnants de la partie de cartes. Puis, à minuit, après un goûter exquis, l'assistance se dispersa avec des félicitations à l'adresse des organisateurs de ce beau euchre.

C'est l'orchestre Durocher, de Hull, qui fit les frais de la musique. Il y eut discours par M. A. Ladouceur, président du Conseil.

Il est à souhaiter que, à l'instar du Conseil de Buckingham, tous nos conseils locaux prennent l'initiative de l'organisation de parties de cartes, où l'on s'amuse sous l'œil bienveillant du curé de la paroisse.

Voici la liste de ceux qui ont gagné les prix:

1er prix: Une jolie pipe, Charles Brisbois; 2ième prix, Une boîte de cigares, Grégoire Malette.

Prix de consolation, Une musique à bouche, Michel Hamelin.

Prix des dames:

1er prix, un chapelet monté en or, Lucia Payette; 2me prix, un parapluie, Mme Elie Beauchamp.

Prix de consolation, une boîte de chocolat, Alderonde Proulx.

• • •

POINTE GATINEAU.

Après l'élection des officiers, à l'assemblée annuelle du conseil local de la Pointe Gatineau, le Dr Demers, président de ce conseil fit un bel éloge des avantages que donne cette belle société canadienne-française à qui nous devons tous un encouragement pour la belle œuvre qu'elle a entreprise, et parla des devoirs que nous avons tous à remplir, nous, Canadiens-français, pour le soutien de notre langue.

En aidant l'Union St-Joseph du Canada, nous nous aidons nous-mêmes dans les moments difficiles que nous traversons actuellement. Ces belles paroles du président de notre conseil furent chaleureusement accueillies et les membres se dispersèrent en se promettant bien de travailler de tout cœur au progrès de l'Union St-Joseph et du conseil No 14 en particulier.

ARTHUR DE CARUFFEL,
Secrétaire-archiviste.

* * *

FUNERAILLES A COTEAU STATION.

Madame Léandre Desforges, née Délima Brisbois, est décédée le 14 janvier, à six heures du soir, après une maladie de quelques jours et avec les secours de la religion, en mère chrétienne. La levée du corps fut faite par M. J. A. Lippé, curé de la paroisse, à la demeure de M. Charles Dumesnil, son gendre. Le deuil était conduit par le Dr J. W. Cartier.

Les dames de Ste-Anne, avec bannière en tête, conduisaient leur consœur à sa dernière demeure.

MM. Norbert Desforges, A. Liboiron, Mesdames Pierre Cuillierier, Charles Bissonnette, John Steele et Albert Cholette portaient la bannière.

Portaient le corps MM. Charles Dumesnil, P. Gagnon, Chs. Roy et Auguste Dubuc, les gendres de la défunte, Albert Cholette et B. Pharand, ses cousins. Derrière le cercueil venaient Léon, Téléphore, Joseph, Isidore et George Desforges, ses cinq fils, Azélie, Georgette, Aldéa et Léa, ses quatre filles, Philomène Latour, Joséphine Boyer, Marguerite Pharand, ses belles-filles, Denis, Louis et Yvonne Desforges, Alice Gagnier, Emmanuel et Evangeline Dumesnil, ses petits enfants.

La messe harmonisée Perreault, sous la direction du maître de chapelle, H. R. Smith, a été bien chantée. Les solos furent rendus par Raoul Lefebvre, Raoul Dicaire, Téléphore Vernier et Ovide Vernier, de Alexandria.

On remarquait dans le cortège, parmi beaucoup d'autres, MM. William Desforges et sa dame, Alex. Cholette et sa dame, Raoul Pharand et sa dame, Adrien Pharand, Georges Blanchard, Wilfrid Blanchard, etc., etc.

Nous offrons nos plus sincères sympathies à M. Chs Dumesnil, Mesdames Téléphore Desforges, Denis Desforges, Louis Desforges et Norbert Desforges.

ROCKLAND.

A l'occasion de l'élection des officiers du Conseil local de Rockland, le 21 janvier dernier, M. Napoléon Dehaître, président réélu à l'unanimité, a prononcé un superbe discours sur la mutualité catholique et nationale. Ami sincère et dévoué de l'Union St-Joseph du Canada, Monsieur Dehaître a de beaux états de services à son acquis. Patriote ardent et catholique convaincu, il travaille généreusement pour la Société catholique et nationale par excellence, l'Union St-Joseph du Canada. Les paroles éloquentes de concision, de vigueur et de patriotisme de M. Dehaître ont été vivement applaudies.

* * *

ST-ROCH DE QUEBEC.

M. L. P. Gravel, le dévoué et compétent secrétaire-trésorier du conseil local de St-Roch de Québec No 193, nous a transmis copie de son rapport pour l'année 1912. Les tableaux qui composent ce rapport sont préparés avec un soin digne d'éloges. Nous serions heureux de voir tous les conseils de la Société suivre d'aussi près et avec autant de méthode leurs opérations.

Le conseil St-Roch, qui comptait 184 membres en janvier 1912, en compte actuellement 200; le nombre des admissions durant l'année a été de 26 et celui des rayés de 14. Il y a eu 12 transferts reçus, 5 donnés et 3 décès.

Le tableau des présences aux assemblées démontre que les officiers sont dévoués aux intérêts de la société et lui accordent volontiers leurs loisirs: sur seize assemblées, M. le président J. A. Gravel a assisté à 14, M. le secrétaire L. P. Gravel à 16, M. le receveur Ghas Mailly à 15 et M. le commissaire-ordonnateur N. Morency à 16. La présence des autres officiers, sans être aussi régulière, a été fort passable.

Le trésorier a reçu une somme totale de \$3,589.93. On a payé en bénéfices en maladie \$698.57. La commission de 6% a rapporté \$215.33.

Le Conseil avait en caisse, au 1er janvier 1912, \$87.34. Il a actuellement \$102.79. Ses recettes ont été augmentées par un euchre qui a rapporté \$19.18, un pèlerinage \$50.65, le concours \$15.00. A part les dépenses ordinaires, il y a eu \$5.00 pour charité, \$13.75 pour annonces, \$8.20 pour euchre et \$31.00 pour concours.

Comme conseil de 200 membres, celui de St-Roch de Québec semble le mieux administré de toute la société. Honneur en soit rendu à ses officiers!

* * *

NOTES.

Monsieur Eugène Sauvé, organisateur, était au Mont Laurier, dimanche le 26 janvier, et y a procédé à l'installation des officiers de 1913. Le Rév. M. Grenier, qui avait bien voulu assister à la cérémonie, a prononcé un discours des plus élogieux à l'endroit de la mutualité catholique et nationale. Ont aussi adressé la parole: le Rév. M. Jos. St. André, M. le Dr Godard et autres.

Le Conseil local de Lachute Mills No 74, à une assemblée du 20 janvier 1913, a adopté à l'unanimité des félicitations à M. Félix Paquette, receveur, à l'occasion de son élection, par acclamation, à la mairie de la ville. Nous nous joignons aux sociétaires de Lachute, pour féliciter M. Paquette.

Tous nos amis apprendront avec plaisir que M. G. J. Tessier, 2e vice-président général de la Société a été élu par acclamation échevin de la Ville Montcalm; que M. Alex. Guilbault, président du Conseil judiciaire a été réélu maire de Joliette; que M. E. A. B. Ladouceur, président du Conseil de District de Montréal, a été élu maire de la Pointe aux Trembles.

On nous informe qu'à l'occasion de l'élection des officiers du conseil de l'Épiphanie, M. Geo. Dufort, N. P., président, fit un charmant discours sur la mutualité et remercia les membres de l'avoir élu à la présidence d'un beau conseil local de l'Union St-Joseph du Canada. Adressèrent aussi la parole MM. Azarie Foisy, Edouard Majeau, Philippe Périgny et D'Assise Laporte.

Ce sont MM. R. H. Parent et Eug. Labelle qui ont représenté le conseil de district d'Ottawa et l'Exécutif à l'installation des officiers du conseil de St-Rédempteur de Hull No 136. Il y eu, après discours éloquentes de la part de MM. Parent et Labelle, réunion intime chez M. A. Beauchamp. M. A. Roy, chapelain, n'a pas ménagé ses éloges à la Société.

LE PRÉVOYANT

PUBLIE PAR

L'Union St-Joseph du Canada

A OTTAWA

Angle des Rues Dalhousie et York

TELEPHONE 625

PARAIT LE 15 DE CHAQUE MOIS.



Ottawa, 15 février 1913.

Aux membres de l'Union
St-Joseph du Canada.

Les contributions mensuelles régulières aux diverses caisses de la Société sont dues et payables, par tous et chacun des membres qui en font partie, le premier jour de chaque mois. Conformément aux articles 199 et 200 du Code, tout sociétaire qui le premier jour de mars prochain, n'aura pas payé ses contributions et redevances pour ce mois, perd tous ses droits aux bénéfices en maladie pour un temps égal au retard qu'il a apporté à les payer. (Voir l'article 154 du Code.)

Tout membre qui, à l'expiration de trente jours, n'aura pas payé les dites contributions et redevances est, par le fait même et sans autre avis, suspendu. Il est rayé à l'expiration de soixante jours de la date de suspension, s'il ne s'est pas mis en règle. Cet avis est donné en conformité avec les dispositions du Code.

VOTRE BATISTAIRE

Pourquoi ne pas faire vérifier votre âge par la Société?

C'est une formalité qu'il faut remplir un jour ou l'autre. Alors pourquoi ne pas la remplir tout de suite, et en avoir le cœur net?

A ceux qui ne peuvent retracer leur extrait de baptême, nous devons dire de nous écrire. Et nous leur expliquerons que faire pour fournir une déclaration solennelle, qui tiendra lieu de baptême.

Peut-être n'avez-vous pas déclaré votre âge correctement, lors de votre admission dans la Société? Ecrivez au bureau chef, envoyez votre extrait de baptême, et on régularisera votre position.

NOCES D'OR

Qu'on s'y prépare immédiatement.

L'Union St-Joseph du Canada célébrera, vers le 24 mai prochain, le cinquantenaire de sa fondation. Cette célébration donnera lieu à des fêtes auxquelles seront conviés tous les Conseils locaux de la Société et tous les amis de notre œuvre catholique et nationale.

L'Exécutif a chargé un comité spécial de préparer l'organisation des fêtes.

Ce Comité s'est lui-même subdivisé en quatre sous-comités comme suit:

Comité de Réception:

J. N. Rattey, président; O. J. Rochon, secrétaire; O. Durocher, S. C. Larose, L. Gravelle, J. U. Archambault, Eug. Labelle, Chs. Leclerc, H. Laperrière, Henri Bélanger.

Comité de la procession:

Alfred Pinard, président; J. U. Bray, secrétaire; Jules Gratton, I. Champagne, Chs. Langlois, Dr R. H. Parent, J. E. Cusson, Jos. Hudon, F. Tremblay.

Comité des amusements:

Albert Pinard, président; Frs. Loyer, secrétaire; Eug. Labelle, J. U. Archambault, Jules Lemieux, N. Séguin, Henri Bélanger, A. C. Larose, M. A. Ménard, Eugène Mireault, Edmond Chevrier.

Comité du Banquet:

J. U. Archambault, président; L. Gravelle, secrétaire; S. C. Larose, Eug. Mirault, O. J. Rochon, Joseph Patry, Dr L. C. Demers, Jules Gratton, J. U. Levasseur.

Ces comités ont le pouvoir de s'adjoindre les membres qu'ils croiront propices à les aider dans leur travail.

Déjà ils se sont mis à l'œuvre.

Le programme de la fête sera des plus intéressants. Il n'est encore qu'ébauché. Dans le prochain numéro, nous en donnerons les détails.

Que les conseils locaux et les bureaux de perception s'organisent dès maintenant pour envoyer de nombreuses délégations aux fêtes du cinquantenaire. Aux Conseils

éloignés, nous suggérons de former une caisse spéciale pour l'envoi de délégués. Cette caisse peut s'alimenter par des souscriptions volontaires, par des parties de cartes, par des séances dramatiques, etc.

Une chose certaine dès à présent, c'est que les taux de chemins de fer seront réduits pour permettre aux membres de l'Union St-Joseph du Canada de venir nombreux à Ottawa.

Qu'on se prépare donc à faire un voyage à la capitale, à la fin de mai ou au commencement de juin prochain.

Les Bénéfices en maladie

QUESTION DE JUSTICE

Appartenir à la caisse des bénéfices en maladie de l'Union St-Joseph du Canada, c'est avoir droit à une indemnité hebdomadaire de cinq piastres ou de deux piastres et demie, selon le chiffre de la police que l'on détient, lorsqu'on est "totalement incapable de vaquer à ses occupations, ordinaires, d'exercer une profession ou un état, ou de se livrer à un négoce quelconque". Les bénéfices en maladie sont payés, d'après les formalités exigées par la constitution, soit par le conseil local, soit par le bureau chef. Et, la caisse de secours de la Société débourse annuellement un montant de \$85,000 pour régler les réclamations de ses malades. Le chiffre est très élevé.

Il ne faut pas oublier qu'il faut être véritablement malade pour demander des bénéfices de maladie. Se les faire accorder, par une ruse plus ou moins habile, quand on est en santé quasi parfaite, c'est un vol pur et simple. Le sociétaire qui se prête à ce jeu, est tout aussi coupable que s'il prenait de l'argent dans la bourse de son voisin. Il pêche contre la justice. Il est malhonnête. C'est un voleur. Feindre la maladie, pour prendre un repos ou un congé aux frais de la Société, c'est se rendre coupable de vol.

Inutile de se faire illusion. On ne transige pas avec l'honnêteté et la justice. Il y a bien des moyens de désobéir à la loi de Dieu: Tu ne voleras pas! Mais, il n'y

a pas moyen de se soustraire au châtement qui attend le coupable.

Tout voleur est tenu à la restitution. Et, les gens qui, en temps de chômage, deviennent des malades imaginaires, devront tôt ou tard, pour se mettre en règle avec leur conscience, restituer les bénéfices obtenus sous faux prétextes. Qu'il s'agisse d'une société ou d'un individu, un vol est toujours un vol. Regretter l'erreur commise, se repentir de la faute, cela ne suffit pas. La restitution est obligatoire. Il faut réparer le mal commis et rendre à autrui ce qui lui appartient.

Les officiers des conseils locaux, qui, par leur négligence ou leur mollesse, facilitent l'obtention des bénéfices en maladie qui ne sont pas payables, participent à la mauvaise action que fait le sociétaire malhonnête. Grande est leur responsabilité, de même que celle des médecins qui donnent des certificats, lorsqu'ils sont persuadés que leur client n'en mérite pas. On ne se fait pas impunément le complice d'un voleur. Toutes les sociétés mutuelles ont, dans leurs rangs, des membres qui cherchent à les exploiter. Mais ces mauvais sociétaires n'auraient pas la tâche facile, si les officiers se montraient plus sévères et si les médecins avaient un moindre souci de leur popularité. Hommes de confiance par leur caractère professionnel, les médecins se doivent à eux-mêmes et à la Société, de faire montre de clairvoyance et de caractère. Qu'importe de mécontenter un client, quand l'honneur est en jeu! La justice veut des sacrifices. Et c'est précisément là qu'est le mérite de la vertu.

Les sociétés de secours mutuels rendent de grands services à l'humanité et font la charité sur une échelle digne d'éloge. Mais, il faut les protéger des exploiters. C'est le devoir des officiers des Conseils locaux et des médecins examinateurs.

A laisser se perpétrer un vol, quand on peut l'empêcher, on est aussi coupable que le voleur. Comme le dit le dicton populaire: "on tient la poche et l'autre met dedans".

Les percepteurs et receveurs sont priés d'indiquer, sur les formules relatives à la perception du Centin Collegial, le numéro de police du sociétaire qui verse son sou à la Caisse Collégiale.

Le Concours de Recrutement

Organisé par

Les Conseils de District de l'Union St-Joseph du Canada

BAT SON PLEIN!

PRIMES Magnifiques aux Agents

Superbes BANNIERES aux Conseils

PROFITEZ-EN!

CONDITION D'ADMISSION

1.—Payer un mois de contribution d'avance.

AVANTAGES PARTICULIERS

1.—Entrée gratuite.
2.—Examen médical gratuit
3.—Insigne-bouton gratuit.
4.—Insigne-gala gratuit à tout aspirant qui paie 4 mois de contribution d'avance avec son inscription.

Recompenses aux Agents et aux Conseils

AUX AGENTS

10 COMMISSIONS

\$2.00 par membre si l'agent fait admettre moins de 10 membres.
\$3.00 par membre si l'agent fait admettre de 10 à 35 membres.
\$4.00 par membre si l'agent fait admettre plus de 35 membres.

20 PRIMES

1.—Pour recrutement de 10 membres: une bague ou un loquet en or aux armes de la société.
2.—Pour recrutement de 15 membres: une montre en argent aux armes de la société.
3.—Pour recrutement de 25 membres: une montre en or aux armes de la société.
4.—Pour recrutement de 35 membres: une montre, une chaîne et un loquet en or aux armes de la société.

N.-B.—Commissions et primes ne seront accordées qu'en autant que les nouveaux membres auront payé, à leur entrée ou par après, trois mois de contribution.

AUX CONSEILS

10.—Les Conseils locaux peuvent aussi jouir des mêmes avantages que les agents, pourvu qu'ils signent les inscriptions comme agents. Ils recevront alors commissions et primes et pourront les distribuer à ceux de leurs membres qui auront sollicité les aspirants.

20.—Les Conseils locaux faisant admettre 50 membres ou plus auront droit, en plus des commissions, à une **SUPERBE BANNIERE** de \$55.00 ou à \$50.00 en argent.

N.-B.—Les organisateurs salariés de la société sont hors de concours.

Que les officiers des conseils locaux, les percepteurs et les membres se mettent à l'œuvre afin de gagner les plus belles primes et les plus fortes commissions.

Le Concours se terminera le 1er avril

Enrolez vos amis! L'union fait la force!

TABLEAU d'Honneur

JANVIER 1913.

H. Aumais, Valleyfield	2	Lebeau, W., Shawenegan Falls	3
Audy, J. G., Ste-Thècle	2	L'Heureux, J. E., Lac à la Tor-tue	7
Brissette, H., Mont Rolland	4	Lévesque, C., Ste-Flavie	1
Biron, J. O., Pointe du Lac	1	Lebel, A. E., Lac Mégantic	1
Bradette, Thos., Baie Shawene	1	Lafrance, Ph., Price	2
Boucher, W. H., Berthier	16	Labelle, A., Hull	1
Boulet, Alb., Québec	2	Lavertu, A., Ste-Hélène, Bra-keyville	1
Bourgeois, M., Montebello	1	Leblanc, Ls., Price	1
Bélanger, W., Chute à Blondeau	1	Langevin, E., St-Timothée	5
Belisle, Louis, Shaw. Falls	9	Laviolette, H., Alfred	1
Beaulieu, Julien, Chicoutimi	1	Laboissonnière, Jos., Rivière Ouelle	1
Boutet, Art., Ottawa	1	Lapointe, J. E., Bouchette	4
Beauchamp, Ad., Hull	1	Ledoux, J. H., Marieville	2
Bérubé, L., Rivière du Loup	2	Lefavre, D., Lefavre	1
Boivin, J. E., Cap Chat	7	Marcoux, J. V., St-Clet	12
Boileau, Jos., Fraser Mills	1	Martel, A., Grand-Mère	1
Bélanger, J. H., Hull	1	Malette, Frs., Lachute Mills	4
Béliveau, Wd., St-Germain	2	Montreuil, E., Fassett	5
Bélanger, B., Trois Pistoles	2	Morin, Jules, St-Maurice	7
Beauchesne, J., St-Fabien	1	Mercier, R., Windsor Mills	1
Conseil Coteau Stn	4	Pilon, F., Rockland	1
Charron, B., Mattawa	3	Paquette, E., Montréal	1
Caron, H. A., Rimouski	1	Pigeon, J. A., Alexandria	2
Cadoret, D. N., Bonaventure	1	Pagé, J. O., Joliette	4
Champagne, J.A., Ville Marie	1	Poirier, P., Maniwaki	7
Cadoret, A., Disraeli	1	Pelletier, A., Ste-Anne Pocca-tière	1
Comtois, D., St-Damien de Brandon	2	Picpé, C., Cache Bay	1
Dyotte, Jos., Montréal	2	Pérusse, J. N., Amqui	1
Desgagné, Dr., Les Eboulements	2	Robert, J. M., St-André-Avel	1
Désy, E. V., Ste-Rose de Lima	2	Rodrigue F., Willow Beech	1
Dumais, N., Linières Bce	1	Roy, E. F., Villeroy	3
Dastou, Chs., Ste-Angèle	2	St-Onge, F., St-Etienne	3
Derepentigny, Chs., Curran	1	Samson, J. P., Lévis	2
Dumais, J. Z., Thetford Mines	1	St-Arnaud, J. E., Ste-Geneviève	5
De Carufel, A., Pte Gatineau	1	Conseil St-Roch de Québec	3
Fournier, Jos., Roxton Pond	1	Sarrazin, Mme N., Montebello	2
Frenette, Z., Portneuf	1	Sauvé, Eug., Ottawa	17
Friset, J. B., Montréal	9	Conseil Ste-Agathe	2
Fournier, F., Trois Rivières	5	Sirois, J. C. Cacouna	2
Grenier, Ern., Maskinongé	1	Conseil St-Edouard, Montréal	1
Gauthier, J., Sayabec	4	Tremblay, H., St-Boniface	2
Grenier, I., Baie Shawenegan	1	Tremblay, R., Rochonville	3
Giroux, P., Mathieu	2	Thinel, Alb., Ferme Neuve	4
Grenier, P., Trois Rivières	1	Trépanier, Dr, A., St-Clet	15
Gauthier A., Chelmsford	4	Tessier, G. J., Québec	4
Gagné, Jos., Rivière Joseph	2	Tremblay, E., Fort William	2
Gagné Paul, Ste-Flavie	1	Tremblay, V., Scotstown	3
Hudon, Léon, St-Valérien	5	Trahan, J. A., Blind River	1
Houle, J. A., Baie Shawenegan	17	Vincent, J. R., Sudbury	1
Hamelin, F.-X., Buckingham	19	Veron, G., La Macaza	1
Hamelin, Jos., St-Vincent de Paul	1		
Hoise, Jean, Montréal	2		
Hélie, Jos., Moose Jaw	3		
Julien, F.-X., Lambton	53		
Larose, Eusèbe, Cons Thetford Mines	13		
Labelle, E., Conseil No. 1, Ott.	8		
Lafrenière, W., St-Alexis	5		

404

Dans le mouvement des membres de décembre, il faut lire 366 et non 205 comme total des inscriptions pour ce mois. Janvier l'emporte sur décembre. **Honneur aux braves!** Que nos amis suivent ce bel exemple, et février sera encore plus fructueux. A l'œuvre donc! Nous allons bientôt célébrer les noces d'or de la société, et il faudrait alors lui faire cadeau d'au moins 2,000 nouveaux membres. Avec un peu de bonne volonté, nous y arriverons.

Chez nos Conseils

Les Conseils locaux sont priés de ne pas oublier qu'ils sont obligés de faire rapport à l'Exécutif de l'élection de leurs officiers pour l'année 1913.

Nous tenons absolument à ce que les Conseils soient bien administrés, tiennent leurs séances régulièrement, surveillent le paiement des bénéfiques en maladie, ne laissent pas le fardeau de la gestion locale entre les mains de quelques officiers seulement.

Tolérer que certains conseils soient plus d'un mois sans tenir d'assemblée, nous ne le ferons pas. Il y a là négligence et abus. La Société ne peut prospérer de la sorte. De la bonne administration locale, dépend le succès général de l'œuvre que nous poursuivons.

La Constitution doit être observée. Il incombe aux officiers de conseils de remplir scrupuleusement les fonctions qui leur sont assignées par le code. Ils n'ont pas été élus à un poste de confiance, pour ne pas en remplir les obligations. Etre officier, c'est un honneur; mais cet honneur impose un devoir auquel il ne faut pas se soustraire. Grande est la responsabilité des officiers, qui se désintéressent des affaires du Conseil local! S'il arrive que l'argent de la Société n'est pas sous bonne garde ou que les bénéfiques en maladie ne sont pas judicieusement payés, la faute en est aux officiers qui n'assistent pas aux assemblées ou qui n'y vont que pour la forme.

Espérons que les officiers de l'année courante comprendront mieux leurs devoirs que cela. Il y a des conseils locaux dont l'administration est parfaite. Pourquoi ne peut-on pas dire la même chose de toutes les succursales?

Etes-vous officier? Prenez la ferme résolution d'être digne de la confiance mise en vous et d'assurer l'avancement de l'Union St-Joseph du Canada.

Voici le résultat des élections dans les divers conseils:

Notre-Dame d'Ottawa, No. 1.

Dr R. H. Parent, président; M. J. E. Cusson, 1er vice-président; E. Archambault, 2me vice-président; E. Labelle, secrétaire-receveur; O. Paquette, trésorier; Z. Quévillon et J. Lemieux, visiteurs; A. Bélanger, G. Côté et J. Pinard, censeurs; Pierre Poirier, commissaire-ordonnateur.

Rockland, No. 3.

Président, Nap. Dehautre; 1er vice-pres., Frs. Filon; 2e vice-pres., R. de Ladurantaye; secrétaire, Honoré Gauthier; trésorier, Rév. P. S. Hudon; receveur, Geo. Béchar; visiteurs, J. C. Thivierge, Henri Gendron et Antoine Fex; commissaire-ordonnateur, F. Dubeau; censeurs, Eugène Payer, Xavier Séguin et Arthur Dehautre.

Clarence Creek, No 6.

Président, Fabien Bénèche; 1er vice-président, Athanase Lavictoire; 2e vice-président, Louis Delorme; sec.-rec., Moise Rochon; trésorier, George David; visiteurs, Félix Marenger, Alex Lacasse et Alphonse Ménard; censeurs, Onésime Guibord, Modeste Laviolette et Hector Beauchamp; commissaire ordonnateur, Francis Barbeau.

Hawkesbury, No 11.

Chapelain, Rév. Chanoine Philip; président, Louis Gagnon; 1er vice-président, Antoine Séguin; 2e vice-président, Godfroid Larocque; secrétaire, Azarie Jolivet; trésorier, Téléphore Beslile; receveur, Camille Ménard; commissaire ordonnateur, Gédéon Ménard; visiteurs des malades, Harménie Desjardins et Joseph St-Amand; censeurs, Wilfrid Gagnon, Daniel Ménard et Samuel Proulx.

Pointe Gatineau, No 14.

Chapelain, Rév. Chan. P. H. Beauchamp, ptre curé; Dr L. C. Demers, président; Hormidas Cloutier, 1er vice-président; Louis Potvin, 2e vice-président; Arthur de Carufel, secrétaire-archiviste; I. J. Charron, trésorier; Ovila Robitaille, receveur; Adélar Plouffe et George St-Jean, visiteurs; Adrien Charron, commissaire-ordonnateur; L. St-Amand, Laurent Séguin et Thade Faucher, censeurs.

Fournier, No 16.

Rév. D. D. Bélanger, Chapelain; Noé Campeau, président; Léon Lalonde, 1er vice-président; Joseph Bissonnette, 2e vice-président; Abraham Groulx, receveur; Jérémie Lemieux, trésorier; Louis Chénier, secrétaire; George Séguin et Ludger Martin, visiteurs de malades; Adélar Denis, commissaire-ordonnateur; Dr A. Charlebois, médecin examinateur; Abraham Groulx, agent.

Notre-Dame de la Salette, No 18.

Chapelain, Rév. E. Coursol; président, O. Richer; 1er vice-président, Jos. Chartrand; 2e vice-président, Eloi Boileau, secrétaire-receveur, Joseph Cadieux; trésorier, Adéodat Boileau; censeurs, Nap. Boileau, Em. Lapointe et Alfred Bolduc; visiteurs, Noé St-Amour et Wilfrid Chartrand; commissaire-ordonnateur, D. C. Deslauriers.

Orléans, No. 27.

Président, Rév. J. H. Chartrand; 1er vice-président, Zotique Tessier; 2e vice-président, Adrien Lefebvre; secrétaire, A. F. Cousineau; trésorier, Joseph Major; receveur, Léon Lachaine; visiteurs, Emilien Cléroux et Maxime Cousineau; commissaire ordonnateur, Arthur Berge-

vin; censeurs, Maxime Bastien, Patrick Barnabé et Joseph Legeault.

Ville-Marie, No 28.

Chapelain, Rév. Père Chevrier; président, Dr C. A. Dubé; 1er vice-président, Ben Boulianne; 2e vice-président, Téléphore Simard, A.G.; trésorier, J. A. Bernier; secrétaire, A. O. Barrette, I.C.; visiteurs, Tom Chess et J. B. Marleau; censeurs, Dr A. J. Aubin, J. B. Bruneau et Ovila Marleau; receveur, L. E. Racicot; commissaire-ordonnateur, Clod. Bourdon.

Alfred, Ont., No 34.

Rév. M. Curé Lombard, chapelain; L. Larocque, président; B. Larocque, 1er vice-président; H. Larocque, 2e vice-président; T. Laniel et Dr Larocque, visiteurs; Eugène Séguin, W. Cadieux et P. Lajeunesse, censeurs; A. Séguin, trésorier; H. Laviolette, sec-receveur.

Valleyfield, No. 38.

Chapelain, Rév. M. Marleau, procureur de l'Evêché; président, Albert Branchaud; 1er vice-président, Henri Lebeuf; 2e vice-président, Alphonse Raymond; secrétaire, Nestor Wallot; trésorier, Damase Allard; percepteur, Nestor Wallot; visiteurs des malades, J. Donat Beauchamps et Léopold Dandurand; censeurs, Théophile Bariteau et Napoléon Germain; commissaire-ordonnateur, Patrick Henley.

Maniwaki, No 39.

Président, Nap. Vaillancourt; 1er vice-président, Wilfrid Gauthier; 2e vice-président, Frédéric Mantha; secrétaire, Ed. Joanis; trésorier, Emile Joanis; receveur, Philippe Poirier; censeurs, M. Joanis, E. S. Gauthier et J. H. Poirier; visiteurs, P. Thériault, Eug. Gauvreau et H. Dufour; commissaire-ordonnateur, H. Vallières.

Montréal, No 40.

Président, J. A. Tanguay; 1er vice-président, A. G. Routhier; 2e vice-président, D. Blais; secrétaire, J. A. Boisseau; trésorier, J. O. l'Abbé; receveur, A. W. Gervais; visiteurs, L. J. Ratelle et Elie St-Jean; censeurs, L. H. Betournay, H. L. Tourangeau et Dr Chapdelaine; commissaire ordonnateur, J. A. Dubois; comité mortuaire, J. A. Dubois, Emile Monty et J. B. Brunet.

St-Ephrem de Tring, No 44.

Rév. Léon M. Morisset, prêtre curé de cette paroisse, chapelain; M. Joseph Cloutier, président; Octave Roy, fils de George, 1er vice-président; Achille Longchamp, 2e vice-président; Clovis Ernest Pagé, secrétaire et percepteur; Dorilas Roy, trésorier; Philibert Beaudoin, Philias Longchamp et Mastai Fortin, censeurs; George Bégin, Paul Turcotte, François Faucher, George Cloutier et Théophile Roy, visiteurs des malades; Côme Hamel, commissaire-ordonnateur.

Coaticook, No 45.

Chapelain, Rév. F. N. Séguin; président, André Rousseau; 1er vice-président, W. Labarre; 2e vice-président, H. Archambault; secrétaire-arch., Adélar Carpentier; trésorier, J. U. Desvoaux; receveur, Ls Durand; visiteurs, A. L. Heureux et E. Valade; commissaire-ordonnateur, R. Boudreault et E. Valade; censeurs, Alf. Couture, J. E. Richard et L. Binette; médecin, Dr O. Bris.

Ripon, No 51.

Chapelain, Rév. J. J. Guay, ptre-curé; président, Léandre Sabourin; 1er vice-président, Albert Sabourin; 2e vice-président, Joseph Malette; secrétaire, J. E.

Landriault; receveur, J. E. Landriault; trésorier, Joséphat Brunet; censeurs, Auguste Sabourin, Wilfrid Larose et Joseph Groleau; visiteurs des malades, Mathias Larose, Philippe Richer et Rosario Séguin; médecin-examineur, Albert Aubry.

Lac au Sables, No 56.

Chapelain, Rév. J. C. Auger; président, A. Trépanier; 1er vice-président, H. Lavoie; 2e vice-président, Paul Buisson; secrétaire, J. A. Lavoie; receveur, Bruno Charest; trésorier, Jos. Simard; censeurs, Louis Bouchard, M. Lavoie et Théophile Buisson (fils); visiteurs, Adolphe Darveau et Alfred Plante; commissaire-ordonnateur, Joseph Villeneuve.

Casselman, No 68.

Président, Joseph Dubois; 1er vice-président, Joseph Grenon; 2e vice-président, Osias Larin; secrétaire, J. A. Charlebois; trésorier, Siméon Perrier; receveur, Alex. Pilon; censeurs, H. Brazeau, Delphis Quesnel et Wilfrid Leduc; visiteurs des malades, Hugh Lalonde et Alex. Blais; commissaire ordonnateur, Germain Franceur.

Lachute, No 74.

Chapelain, Rév. Jos. Picotte, curé; président, Charles Barker; 1er vice-président, Nap. Baulne; 2e vice-président, John Pilon; secrétaire, Gédéon Desjardins; trésorier, Francis Malette; receveur, Félix Paquette; visiteurs, Aleide Bell, Alex. Laviolette et Albert Raymond; commissaire-ordonnateur, Wilfrid Malette; censeurs, Arthur Charlebois, Henri Charlebois et Louis Lafleur.

Chicoutimi, No 77.

Président d'honneur, Mgr M. T. Labrecque; 1er vice-président d'honneur, Dr Edmond Savard; 2e vice-président d'honneur, Thomas Rossé; Chapelain, Rév. Almas Larouche; commissaire du président général, Dr Edmond Savard; président actif, Dr Adélar Riverin; 1er vice-président actif, Jean Tremblay; 2e vice-président actif, Julien Beaulieu; secrétaire, J. Ern. Blackburn; receveur, Léon Proumen; visiteurs, J. M. Marcoux et Simon Beaulieu; trésorier, J. A. Grégoire; commissaire ordonnateur, Charles Imbeau; censeurs, Léopold Marcoux, Pantaléon Ouellet, Thomas Corneau et Thomas Bélanger.

Baie Shawenegan, No 78.

Chapelain, J. A. Ladouceur, ptre-curé; président, U. Lebeau; 1er vice-président, Félix Veillette; 2e vice-président, Origène Matteau; secrétaire-archiviste, Rév. J. A. Ladouceur, ptre-curé; trésorier, Joseph Ménard; receveur, Emile Julien; visiteurs des malades, Thos Bellemare et Henry Huart; censeurs, Célestin Filion, Arthur Bellefeuille et Léo Laroche; commissaire-ordonnateur, J. A. Houle.

St-Agapit, No 84.

Rév. P. A. Pouliot, ptre-curé, chapelain; Jos. Fréchette, président; Angus Demers, 1er vice-président; Jos. Baron, 2e vice-président; Frs. Roger, secrétaire; Gaud. Demers, receveur; J. Ev. Desrochers, trésorier; Jos. Méthot, Alp. Carrier et Chs Desrochers, censeurs; George Méthot et Alex. Carrier, visiteurs; Jos. Dumont, commissaire-ordonnateur.

Windsor, No 89.

Chapelain, Mgr Meunier; substitut-chapelain, Philippe Ladouceur; président, Jacob Bastien; 1er vice-président, France Dennis; 2e vice-président, Raymond Réaume; secrétaire, Jean M. Gignac; receveur, Damien Gourde; trésorier, Jérôme

Poisson; censeurs, Frank Juneau, Levail Marantette et R. Réaume; visiteurs, Clément Bastien, Thomas Renaud et Alex Déjarlais; commissaire-ordonnateur, Chas Guilboe; médecin, Dr Amyot.

St-Eugène, No 85.

Chapelain, Rév. F. Towner; président honoraire, A. Pilon; président, J. Bte Levaque; 1er vice-président, J. H. Ville-neuve; 2e vice-président, Jos F. Séguin; secrétaire, G. N. Leroux; trésorier, N. Aubry; receveur, J.L. Chauvette; visiteurs, Ovide Marleau et Oscar Levaque; commissaire-ordonnateur, Pierre St-Denis; censeurs, F. Lacelle, Eug. Séguin et Roméo Sabourin; médecin-examinateur, Dr A. Labrosse.

Blind River, No 101.

Chapelain, Rév. J. E. Carrère; président, J. A. Trahan; 1er vice-président, Isr. Labbé; 2e vice-président, Théo Dubé; secrétaire, Hubert Camirand; trésorier, Charles Camirand; receveur, J. A. Ménard; visiteurs, Marcel Bertrand et Pierre Sajeloly; commissaire-ordonnateur, Aldège Labbé; censeurs, Ovila Camirand, Pascal Villeneuve et Auguste Boucher.

Rivière du Loup, No 112.

Président, Louis E. Mercier; 1er vice-président, George Tremblay; 2e vice-président, Téléphore Caron; receveur, François Pelletier; secrétaire, Ludger Proulx; trésorier, Arthur Déchéne; visiteurs, Eugène Dubé, Joseph Pelletier et Elzéar Laplante; commissaire-ordonnateur, George Michaud; censeurs, George Tremblay, Ludger Bérubé et Adélar Ouellet.

St-Hubert, No 114.

Chapelain, C. B. Beaulieu, ptre; président, J. H. Massé; 1er vice-président, J. Bte Ouellet; 2e vice-président, Napoléon Dubé; trésorier, Hubert Pelletier; sec-rec., C. B. Beaulieu, ptre; censeurs, Jos. Dubé et Omer Marquis; visiteurs, Wilfrid Roy et Elisée Massé; commissaire-ordonnateur, Adélar Bélisle.

St-Philippe d'Argenteuil, No 127.

Rév. M. Curé Montour, chapelain; H Paquin, président; Nille Leclair, 1er vice-président; Fortuna Richer, 2e vice-président; Joseph Paquette, secrétaire; Osias Laurin, trésorier; Napoléon Roy, receveur; Fortuna Richer et Mathias Paquette, visiteurs; Alfred Saint-Denis, commissaire-ordonnateur; J. B. Lalonde, Emile Jubinville et Nille Leclair, censeurs.

Les Eboulements, No 132.

Chapelain, Rév. Jos. Gagnon, ptre vicaire; président, Joseph Tremblay; 1er vice-président, Ths Ed. Tremblay; 2e vice-président, Pierre Tremblay; secrétaire, Dr Jos Desgagné; trésorier, Alexis Bouchard; receveur, Georges Audet; visiteurs, Edmond Tremblay, Arthur Martel, Georges Tremblay et Arthur Tremblay; commissaire-ordonnateur, Jos. Tremblay; censeurs, Joseph Arthur Tremblay et Ernest Gravel

St-Rédempteur de Hull, No 136.

Président, Jos. Levasseur; 1er vice-président, Jos. Bélanger; 2me vice-président, Osias Charron; secrétaire, J. E. Pilote; receveur, A. Beauchamp; trésorier, A. Foucault; censeurs, Eug. Dagenais, Emile Kérrouack et Geo. St-Laurent; visiteurs, Jos. Kérrouack et Elz. Tremblay; commissaire-ord., Ad. Regimbal.

Plaisance, No 140.

Rév. Omer Ferron, chapelain; Placide Lalonde, président; Calixte Lauzon, 1er vice-président; Eugène Frappier, 2e vice-président; Josaphat Guindon, secrétaire-

receveur; Raphael Paquette, trésorier; P. Landriault, George Gravel et Damien Charron, visiteurs; Eugène Nadeau, E. Osias Laflamme et Alexandre Despatis, censeurs; Michel Girard, commissaire-ordonnateur; J. E. Damour, médecin-examinateur.

St-Jean de Matha, No 144.

Chapelain, Rév. M. J. Lavallée, ptre-curé; président, Euclide Archambault; 1er vice-président, Athanase Asselin; 2e vice-président, J. O. Léveillé; secrétaire, A. Dugas; trésorier, Alph. St-Georges; receveur, Ed. Durand; censeurs, Adélar Perreault, Origène Landreville et Gilbert Bonin; visiteurs de malades, Ernest Archambault et Cléophas Savignac; commissaire-ordonnateur, Joseph Marciel; comité d'arbitrage, Athanase Asselin, Adélar Perreault, Uric Latendresse, Alcibiade Rondeau et Louis Tellier; comité mortuaire, Joseph Marciel, Joseph Perreault et Norbert Savignac.

St-Ludger, No 154.

Romuald Dallaire, président; Romain Dallaire, 1er vice-président; Arthur Velle, 2e vice-président; Alphonse Bureau, receveur; Joseph Dallaire et Norbert Vachon, censeurs; Omer Bureau et Albert Dallaire, visiteurs; Godias Dallaire, commissaire-ordonnateur; G. A. Godbout, sec-trés.

Calumet, No 179.

Emile Larose, président; Honoré Giroux, 1er vice-président; Dieudonné Joly, 2e vice-président; J. E. Girardeau, secrétaire; Dme E. Villeneuve, receveur; William Villeneuve, trésorier; Alexandre Lemay, Alphonse Cayer et J-Bte Rochon, censeurs; Joseph Racine, Henri Gagnon et Hilaire Quesnel, visiteurs; Téléphore Racine, commissaire-ordonnateur.

Cabano, No 187.

Rév. Ernest Gagnon, chapelain; M. J. Chamberland, président; M. A. Ouellet, 1er vice-président; M. L. Boucher, 2e vice-président; M. M. Morisson, receveur; M. D. Morisson, sec-trés; M. A. Pelletier, visiteur de malades; M. J. Richard, M. O. Godin et M. J. Doucet, censeurs; H. Violette, commissaire-ordonnateur.

MGR OVIDE CHARLEBOIS.

Sous titre "Débuts d'un évêque missionnaire", Mgr Ovide Charlebois, premier vicaire apostolique du Keewatin, vient de livrer au public son journal. Dans un style alerte et simple, entraînant et pittoresque, naturel et piquant, il y raconte sa première tournée épiscopale dans les vastes régions confiées à son zèle apostolique. Denué de tout, en butte à tous les dangers, obligé de souffrir toutes les privations, Monseigneur Charlebois continue l'œuvre des Taché, des Grandin, des Lacombe. C'est par la race française que sont évangélisées, dans leur langue maternelle, les tribus du vaste Keewatin. Pour se rendre compte de la vie du nouvel archevêque de Bérénice, qu'on lise son modeste journal, en vente au prix modique de 15 centins, chez l'auteur lui-même, Le Pas, Canada.

RECLAMATIONS PAYEES EN JANVIER

No. du décès	Nom du Décédé.	No de Police.	Nom du Réclamant.	Date du Décès	Montant de la police.	Date du Paiement	Résidence.
1775	Théod. Lévesque...	22220	Mme T. Lévesque...	9 oct.	1500.00	4 janv	Espanola
1804	Maria Viens.....	23356	Emile Viens.....	2 déc.	100.00	17 —	Joliette
1805	J. B. Castagne.....	34613	V. Blackburn.....	6 nov.	500.00	25 —	Hull
1807	A. Oignac.....	42476	C. Joanisse.....	2 déc.	500.00	25 —	Walkerville
1808	Jos. Rainville.....	2310	Ed. Rainville.....	8 —	1000.00	18 —	Ottawa
1810	A. Boudreault.....	35861	E. Dallaire.....	7 —	75.00	17 —	Grande Baie
1811	S. Major.....	725	T. Major.....	8 —	75.00	17 —	Orléans
1812	J. Alarie.....	1133	Son épouse et ses enfants.....	11 —	500.00	10 —	Ottawa
1813	J. F. St-Antoine...	11364	M. Z. Dion.....	26 nov.	1500.00	17 —	Québec
1814	J. Carpentier.....	10581	A. Morin.....	9 déc.	1000.00	25 —	Montréal
1817	E. Archambault.....	12580	N. Leclerc.....	21 mars	100.00	17 —	Montréal
1818	O. Vallée.....	36106	J. A. Thibodeau...	12 déc.	100.00	17 —	Baie Shawenega
1819	Chs Girard.....	16106	T. Raincourt.....	14 —	1500.00	25 —	Chicoutimi O.
1820	C. Rochon.....	38221	J. Martel.....	4 —	75.00	10 —	Val Barette
1822	P. Séguin.....	5235	R. A. Villeneuve...	26 —	1500.00	25 —	St-Eugène, Ont.
1824	J. Desormaux.....	83	E. Gauvreau.....	16 —	75.00	25 —	St-Anne, P.Q.
1832	C. Bélanger.....	2249	T. Cyr.....	5 janv	500.00	25 —	Pte-Gatineau
1834	A. Baulne.....	4836	N. Pitreson.....	5 —	75.00	29 —	Hull
1838	A. Lapierre.....	304	C. Parent.....	8 —	75.00	25 —	Hull

REMERCIEMENTS.

Montréal, 1er février 1913.—Par la présente, je veux remercier l'Union Saint-Joseph du Canada, de l'empressement qu'elle a mis à payer la réclamation que je lui ai faite pour le décès de mon fils. Je me plais à reconnaître que c'est une société de secours mutuels qui fait noblement et généreusement face à ses obligations. Je la félicite et je la recommande à tous les Canadiens-français.

MME. CHAS. CASTAGNE

Maisonneuve, 18 janvier 1913.—Je, soussigné, remercie l'Union St-Joseph du Canada pour le prompt règlement de ma réclamation relative au décès de mon épouse. La réclamation a été faite au commencement de janvier et le paiement au milieu de janvier; c'est donc un prompt règlement dont je saurai gré à L'Union St-Joseph du Canada.

JOSEPH MARTEL.

Hull, 27 janvier 1913.—J'accuse réception de votre chèque au montant de \$75.00 en règlement de ma réclamation pour le décès de mon épouse.

Je vous prie de recevoir mes remerciements les plus sincères pour la promptitude que vous avez apportée dans le règlement de cette réclamation. Veuillez insérer dans le prochain numéro du "Prévoyant" mon accusé de réception et mes remerciements pour le plus grand bien de cette belle et noble société canadienne-française et catholique qu'est l'Union St-Joseph du Canada.

CAMILLE PARENT.

Bas des Eboulements, 15 décembre 1912 Je ne puis assez vous remercier du grand secours que m'a accordé l'Union St-Joseph du Canada en me payant la somme de cinquante piastres de secours en maladie. J'ai été très heureux d'appartenir à votre société et je souhaiterais que tous les jeunes gens en fassent partie,

S. BOUDREAU.

Québec, 25 janvier 1913.—J'accuse réception du chèque de \$130.00 et je vous remercie de la manière prompte avec laquelle vous avez réglé cette réclamation. Bien à vous,

DAME Vve F. J. ST. ANTOINE.

CONDOLEANCES

Windsor, 23 janvier 1913.—A une assemblée des membres de l'Union St-Joseph du Canada de Windsor, Ont., la résolution suivante fut adoptée;

Proposé par Damien Gourd, secondé par A. F. Bessette, que les membres de ce Conseil ont appris avec regret la mort de M. Joseph Donus Réaume, un des plus anciens et des plus dévoués membres de ce Conseil; qu'ils désirent exprimer leurs plus sincères sympathies à la famille éprouvée; et que copie de la présente résolution lui soit envoyée ainsi qu'au "Prévoyant" pour publication.

J. M. GIGNAC, Secrétaire.

Le Conseil de Lachute Mills, No 74, à son assemblée générale du 20 janvier 1913, a adopté la résolution suivante:

A l'occasion du décès de M. Isaïe Lamoureux, 2ième Vice-président de ce Conseil, il est proposé par M. Chs. Barker, secondé par M. Félix Paquette, que les membres de ce conseil offrent à la famille leurs plus sincères sympathies.

Que copie de cette résolution soit envoyée au "Prévoyant" pour publication. GEDEON DESJARDINS, Sec.

Pointe Gatineau, 26 janvier 1913.—A l'assemblée générale des membres de l'Union St-Joseph du Canada, Conseil local No 14 de Pointe Gatineau, tenue le 20 janvier 1913; il fut proposé par M. I. J. Charron, secondé par M. L. St-Amant, que ce conseil vient d'apprendre avec regret la mort de M. Emile Cousineau, trésorier de ce conseil. Les membres du dit conseil offrent à la famille si cruellement éprouvée ses plus sincères sympathies dans le malheur qui vient de la frapper et décident que copie de la présente résolution soit envoyée à la famille ainsi qu'au "Prévoyant" pour publication.

ARTHUR DE CARUFEL, Secrétaire.

Pointe Gatineau, 11 janvier 1913.—A l'assemblée générale des membres de l'Union St-Joseph du Canada, Conseil local de Pointe Gatineau No 14, tenue au lieu ordinaire des séances, dimanche le 5 janvier 1913; Il fut proposé par M. J. I. Charron, secondé par M. Nap. Cousineau, que ce conseil vient d'apprendre avec peine la mort de M. Célestin Bélanger, membre dudit conseil et père de M. Célestin Bélanger, notre dévoué confrère, et que ce conseil désire offrir à la famille éprouvée ses plus sincères sympathies dans le malheur qui vient de la frapper; Que copie de la présente résolution soit envoyée à la famille et au "Prévoyant" pour publication.

ARTHUR DE CARUFEL, Secrétaire.

ECHELLE APPLICABLE AUX MEMBRES ADMIS APRES LE 1er SEPTEMBRE 1911

CAISSE D'ASSURANCE
(inclus l'administration)

CONTRIBUTIONS MENSUELLES					Conditions et Avantages
(classe ordinaire)					
Pour une police de					
Age	\$500	\$1,000	\$1,500	\$2,000	Honoraires d'Admission
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$2.00
16	77	1 23	1 70	2 16	Quel que soit le montant de la police.
17	77	1 23	1 70	2 16	
18	77	1 23	1 70	2 16	BENEFICES :
19	77	1 23	1 70	2 16	
20	77	1 23	1 70	2 16	EN INVALIDITE
21	77	1 23	1 70	2 16	
22	78	1 26	1 74	2 22	La moitié de la police comptant ou un vingtième par année pendant 20 ans, sans intérêt, et cessation de toute contribution.
23	79	1 28	1 77	2 26	
24	81	1 31	1 82	2 32	A 70 ANS:
25	82	1 34	1 86	2 38	
26	84	1 37	1 91	2 44	Un dixième de la police chaque année pendant 12 ans et cessation de toute
27	86	1 41	1 97	2 52	
28	87	1 44	2 01	2 58	AU DECES:
29	89	1 48	2 07	2 66	
30	91	1 52	2 13	2 74	Le montant de la police; ou la balance due, si le membre s'est prévalu des bénéfices en invalidité ou à 70 ans.
31	93	1 56	2 19	2 82	
32	96	1 61	2 27	2 92	
33	98	1 65	2 33	3 00	
34	1 00	1 70	2 40	3 10	
35	1 03	1 75	2 48	3 20	
36	1 06	1 81	2 57	3 32	
37	1 09	1 87	2 66	3 44	
38	1 12	1 93	2 75	3 56	
39	1 15	1 99	2 84	3 68	
40	1 18	2 06	2 94	3 82	
41	1 22	2 13	3 05	3 96	
42	1 26	2 21	3 17	4 12	
43	1 30	2 29	3 29	4 28	
44	1 34	2 37	3 41	4 44	
45	1 38	2 46	3 54	4 62	
46	1 43	2 55	3 68	4 80	
47	1 48	2 65	3 83	5 00	
48	1 53	2 75	3 98	5 20	
49	1 59	2 88	4 17	5 40	

Les aspirants de 40 ans et plus doivent produire la preuve de leur âge avec leur demande d'admission.

Les contributions sont fixées d'après l'anniversaire le plus près de la date d'admission du nouveau membre dans la Société.

Caisses d'Assurance et de Secours réunies
(inclus l'administration)

CONTRIBUTIONS MENSUELLES					Conditions et avantages
(classe ordinaire)					
Pour une police de					
Age	\$500	\$1 000	\$1 500	\$2 000	Honoraires d'Admission, \$2.00.
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	Quel que soit le montant de la police
16	1 07	1 53	2 00	2 46	BENEFICES
17	1 08	1 54	2 01	2 47	
18	1 09	1 55	2 02	2 48	En maladie:
19	1 10	1 56	2 03	2 49	
20	1 11	1 57	2 04	2 50	pendant 15 semaines par année.
21	1 12	1 58	2 05	2 51	
22	1 14	1 62	2 10	2 58	Au décès de l'épouse:
23	1 16	1 65	2 14	2 63	
24	1 19	1 69	2 20	2 70	\$75.00, si elle a subi l'inspection médicale.
25	1 21	1 73	2 25	2 77	
26	1 24	1 77	2 31	2 84	En invalidité:
27	1 27	1 82	2 38	2 93	
28	1 29	1 86	2 43	3 00	1/2 de la police comptant ou 1-20 par année pendant 20 ans, sans intérêt, et cessation de toute contribution.
29	1 32	1 91	2 50	3 09	
30	1 35	1 96	2 57	3 18	A 70 ans:
31	1 38	2 01	2 64	3 27	
32	1 42	2 07	2 73	3 38	1-10 de la police, chaque année pendant 12 ans, et cessation de toute contribution.
33	1 45	2 12	2 80	3 47	
34	1 48	2 18	2 88	3 58	Au décès:
35	1 52	2 24	2 97	3 69	
36	1 56	2 31	3 07	3 82	Le montant de la police, ou la balance due, si le membre s'est prévalu des bénéfices en invalidité ou à 70 ans.
37	1 60	2 38	3 17	3 95	
38	1 64	2 45	3 27	4 08	
39	1 68	2 52	3 37	4 21	
40	1 72	2 60	3 48	4 36	
41	1 77	2 68	3 60	4 51	
42	1 82	2 77	3 73	4 68	
43	1 87	2 86	3 86	4 85	
44	1 92	2 95	3 99	5 02	
45	1 97	3 05	4 13	5 21	
46	2 03	3 15	4 28	5 40	
47	2 09	3 26	4 44	5 61	
48	2 16	3 38	4 61	5 83	
49	2 24	3 53	4 82	6 11	

Le membre marié lors de son admission, ou qui se marie ensuite, n'a droit aux bénéfices de décès d'épouse que sur preuve donnée sur la formule fournie par la société (examen médical), que son épouse est en bonne santé.

Les aspirants de 40 ans et plus doivent produire la preuve de leur âge avec leur demande d'admission

OFFICIERS
de l'Union St-Joseph du Canada

CONSEIL EXECUTIF

Prés. d'Hon., Mgr C. H. Gauthier, arch. d'Ottawa
Chap. gén., Mgr J. O. Routhier, vic. gén., Ottawa
Prés. général, O. Durocher, ex-maire, Ottawa
1er vice-prés. gén., J. S. Tétrault, not., Sherbrooke
2me " " G. J. Tessier, mutualiste, Québec
Médecin gén., J. U. Archambault, M. D., Hull
Directeurs, S. C. Larose, fonctionnaire, Ottawa
" Eugène Labelle, échevin, Ottawa
" A. E. Brunet, courtier, Montréal
" Alex. Guibault, avocat, maire de Joliette
" A. E. Vincent, industriel, Québec
" J. P. Samson, gentilhomme, Lévis

OFFICIERS GENERAUX

Auditeurs supérieurs, J. N. Rattey, Ottawa
" J. F. H. Laperrière, Ottawa
Procureur, J. A. Béliveau, avocat, Trois-Rivières
Secrétaire général, Charles Leclerc, Ottawa
Trésorier général, Lassalle Gravelle, Ottawa
Organisateur en chef, Dr O. J. Rochon, Ottawa
Assist. " " G. J. H. Tessier, Québec
Organisateurs, J. B. Friset et Eugène Sauvé

CONSEILS DE DISTRICT

Ottawa
Président, Dr R. H. Parent, Ottawa
Vice-Président, R. Lafond, Hull
Secrétaire, Eug. Labelle, 327 Dalhousie, Ottawa
Trésorier, A. Bélanger, 327 Dalhousie, Ottawa
Syndic, C. O. Dupuis, Ottawa
" Nap. Bélanger, Ottawa

Montréal
Président, E. A. B. Ladouceur, Montréal
Vice-Président, Dr W. A. Besner, Valleyfield
Secrétaire, Dr J. F. A. Gatién, 100, 2me avenue, Viauville
Trésorier, Dr J. A. Duhamel, 1031, St-Denis, Montréal
Syndic, Dr J. A. Rousse, Montréal
" G. E. Bégin, Sherbrooke

Québec
Président, Ch. Mailly, Québec.
Vice-Président, J. L. A. Godbout, Québec
Secrétaire, Alb. Boulet, 176 Richelieu, Québec
Trésorier, Dr P. H. Bédard, 236 St-Jean, Québec
Syndic, J. A. Marcoux, Québec
" Cyprien Fortin, Beauceville

BUREAU MEDICAL

Président, J. U. Archambault, médecin général
Médecin adjoint, R. H. Parent, Ottawa
" Ed. Bourque, Ottawa

Bilan au 30 juin 1912

ACTIF

En argent:
En mains du trésorier... \$ 488 66
Banq. Nationale (nette) 4,454 84
Banque Royale (nette) 4,080 51
Banq. Provinc. (nette) 8,723 01
Dépôt Gov. de Québec 5,000 00
" " Nouv. Brun. 5,000 00
Total..... \$ 27,747,02

En valeurs:
Prêts et débetures... \$644,989 73
Propriétés immobilières 80,600 00
" mobilières... 2,000 00
Insignes et papeterie... 800 00
Total..... 728,389 73

Avances:
Aux conseils de district \$ 2,464 41
Aux membres âgés... 1,984 58
Pour frais de voyages 751 99
Pour caisse journalière 100 00
Aux membres de la Caisse Sociale... 305,967 42
Total..... 311,268 40

Divers:
Loyers dus... \$ 359 00
Conseils et bureaux... 751 58
Divers... 2,257 16
Int. accumulés (Prêts et Déb.)... 6,973 33
" " 1/10 certificat 30 72
Total... 10,371 79

PASSIF

Centin Collégial... \$ 122 03
Héritiers, Caisse Sociale... 208,423 36
Décès dus:
Epouses, Caisse Sociale 500 00
Epouses, Caisse B et D 225 00
Membres, Caisse Sociale 15,750 00
Membres, Caisse A,C,E 8,100 00
Total du Passif... \$223,120 39
Surplus de l'Actif... 844,656 55

Total... \$1,077,776 94

PRETS ET OBLIGATIONS
de l'Union St-Joseph du Canada

30 JUIN 1912

Cameron	\$5,001 00
St-Gregoire le Thaumaturge	9,900 00
Lachine	5,000 00
Grand-Mère	8,776 37
St-Laurent	5,213 60
Montréal-Ouest	9,600 00
Municipalité Scolaire de St-Edouard	3,353 74
St-Véronique	200 00
Rivière St-Pierre	17,525 70
Bon-Pasteur	20,200 00
Valleyfield	5,500 65
Villeroy	4,416 27
Annuités Hincks	1,507 54
Annuités Masson	1,245 40
L'Ascension	800 00
Fraserville	15,519 82
Maisonneuve	27,469 15
Ottawa Scolaire	25,367 06
Clarence Creek	850 00
Wright Scolaire	203 00
Côte Visitation	10,905 27
Ville de Farnham	26,228 53
Parc Amherst	11,093 51
Canton Marchand	4,279 45
Ville St-Paul	24,077 01
Municipalité de St-Joseph de Beauce	11,654 77
Commission Scolaire de Hull	9,335 40
Ville Emard	27,161 93
Village de l'Assomption	4,785 92
Commission Scol. Pte-aux-Trembles	21,124 83
Municipalité de St-Edouard	25,988 87
Com. Scol. du Village de Villeroy	58,550 68
Corp. St-Jean-Bte. Pte-aux-Trembles	22,179 60
St-Denis de Montréal	25,986 55
Prêt Gaulin-Myrand	11,050 00
Commission Scolaire Parc Amherst	34,589 86
Village de Joliette	10,631 66
Bons de la Municip. de Terrebonne	6,156 36
Municipalité de La Tuque Falls	8,123 19
Municipalité Scolaire de Hull	4,078 69
Municip. Scolaire de Côte Visitation	16,843 66
Village St-Pierre aux Liens	46,498 14
Municipalité Village St-Laurent	96,337 28
Municip. Scol. Village Côte Visitation	46,498 00
Total.....	\$731,821 48

TRAITS CARACTERISTIQUES
de notre Société

Sa Nature	Mutuelle
	Catholique
Ses Avantages	Canadienne-franç.
	Bénéfic. en maladie
Ses Finances	" invalidité
	" au décès
Ses Membres	Brillantes
	Florissantes
Son Objet	Solides
	Progress matériel
Ses Administration	" national
	" religieux
Ses Membres	Nombreux
	Dévoués
Son Administration	Choisis
	Sage
Ses Membres	Progressive
	Eclairée

Quelques chiffres!

Moyenne d'âge 32 ans
" de décès par mille... 6
Nombre de membres..... 27,000
Nombre de Conseils..... 250
Nombre de Bureaux..... 317
Surplus..... \$900,000.00
Bénéfic. depuis fond. \$1,950,000.00
Surplus par \$1,000..... 34.61
Bénéfices payés par an \$250,000.00

OU NOUS FAISONS AFFAIRE

ONTARIO.
QUEBEC.
NOUVEAU-BRUNSWICK.
MANITOBA.
SASKATCHEWAN.
ALBERTA.
COLOMBIE-BRITANNIQUE
RHODE ISLAND.